



FRANCE JUDO
21-25 Avenue de la Porte de Châtillon
75014 PARIS

Remplacement du Système de Sécurité Incendie

CRITERES D'ATTRIBUTION

Bureau d'Études T3E IDF
17, rue Véron
94140 ALFORTVILLE
☎ : 01.41.79.35.60

SEPTEMBRE 2026

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Critère 1 : Qualité technique de l'offre. Pondération : noté sur 60

- Sous critère A : Valeur technique noté sur 55

- A1 Note méthodologique d'exécution des travaux et notamment organisation du chantier vis-à-vis des contraintes imposées par le maintien permanent de l'activité, la coactivité, qualité de l'organisation vis-à-vis des occupations des locaux. **(noté sur 15)**
- A2 Dispositions prises pour assurer le suivi permanent des installations, lors des basculements sur la nouvelle installation et pendant toute la durée de l'opération afin de respecter la continuité de service **(noté sur 15**
-)
- A3 Mémoire indiquant les moyens et la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales liées au travail en site recevant du public **(noté sur 5)**
- A4 Liste nominative des personnels de l'entreprise qui sont appelés à travailler sur le site avec qualifications et habilitations justifiant de leur capacité à réaliser les travaux du cahier des charges ainsi que les précisions sur l'organisation et la description de leur rôle dans cette opération **(noté sur 5)**
- A5 Un dossier technique comprenant la documentation précise et détaillée pour chaque matériel et appareil **(noté sur 15)**

Calcul de la note technique

	Sous-critère A1 – A2 – A5.	Sous-critère A3 – A4
Mémoire parfaitement conforme aux attentes et obligations	15	5
Mémoire satisfaisant, mais certains points un peu succincts	12	4
Mémoire n'apportant pas tous les éléments d'information	7	3
Description standard	5	1
Absence de mémoire	0	0

- Sous critère B : Politique environnementale noté sur 5

- B1 Moyens mis en œuvre pour réaliser un chantier à faible impact environnemental en fournissant notamment une note explicative des mesures prises pour le respect de l'environnement pendant le chantier (nettoyage du site, tri, et évacuation des déchets, lutte contre la poussière...) et limiter les nuisances sur le chantier. Mémoire indiquant les moyens et la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les

nuisances environnementales liées au travail en site recevant du public (**noté sur 5**)

	Sous-critère B1
Mémoire parfaitement conforme aux attentes et obligations	5
Mémoire satisfaisant, mais certains points un peu succincts	4
Mémoire n'apportant pas tous les éléments d'information	3
Description standard	1
Absence de mémoire	0

Critère 2 : Le prix noté sur 40

- Sous critère a : L'entreprise qui aura le prix le moins élevé se verra attribuer la note de 30, les autres offres seront notées de façon inversement proportionnelle à cette dernière suivant la règle des écarts (noté sur 30)
- Sous critère b : Cohérence des quantités chiffrées dans le DPGF (noté sur 10)